

BIODIVERSITÉ

LE DELTA DU SÉNÉGAL : UN GRAND SITE D'HIVERNAGE

24

Le delta du fleuve Sénégal est l'objet d'une forte pression d'aménagement qui fait craindre une perte de son intérêt pour la biodiversité. L'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) et l'association Oiseaux migrants du Paléarctique occidental (OMPO) ont engagé une série d'études et d'actions depuis 1986 afin d'aider les gouvernements du Sénégal et de Mauritanie à trouver les meilleures solutions compensatoires aux aménagements. Bilan.

→ IL N'EXISTE AUCUN autre site en en Afrique de l'Ouest où les oiseaux d'eau bénéficient d'un suivi aussi régulier et aussi précis depuis tant d'années, ce qui autorise des analyses précises de l'évolution de l'avifaune en liaison avec les changements du milieu. La raison ? Tout simplement parce que de nombreuses espèces paléarctiques transitant par la France hivernent au Sénégal. Parmi elles figurent le Canard pilet, la Sarcelle d'été, mais aussi la Barge à queue noire et la Spatule blanche d'Europe. La figure ci-jointe présente l'évolution des effectifs de Canard pilet et de Sarcelle d'été depuis 1989. De grandes fluctuations non synchrones caractérisent les stationnements de ces deux espèces. Un niveau d'eau peu élevé et un remplissage précoce permettent la production de végétaux à graines (nénuphar, scirpes...), dont se nourrissent les oiseaux. Mais le Parc ne suffit pas pour nourrir un effectif de canards pouvant dépasser 400 000 oiseaux. Ces derniers

gagnent les zones humides périphériques dont notamment celles de Mauritanie, juste au coucher du soleil pour la Sarcelle d'été, plus tardivement pour le Canard pilet. Il y a donc complémentarité entre les deux rives du fleuve et nécessité de disposer de suffisamment de zones humides naturelles afin que les oiseaux trouvent les ressources alimentaires nécessaires pour subvenir à leurs besoins et, en fin de période, pour accumuler les réserves dont ils ont besoin pour effectuer leur migration. La surface des zones humides locales peut donc constituer un des facteurs limitant les effectifs. Mais le delta du Sénégal n'est pas le seul site d'hivernage important pour ces espèces. Une bonne estimation des effectifs hivernant en Afrique passe par le dénombrement simultané des trois bassins (delta du Sénégal, delta intérieur du fleuve Niger au Mali, et le bassin du lac Tchad au Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), ce qui a été fait par l'ONCFS au cours de trois années successives 2006, 2007 et 2008 dans le cadre d'un projet financé en grande partie par Wetlands International et intitulé « Suivi des populations d'oiseaux migrateurs d'Afrique subsaharienne ». En 2006, 1,9 million d'anatidés paléarctiques ont été dénombrés, dont 1,5 million de Sarcelles d'été et près de 351 000 Canards pilets. En 2007, les opérations n'ont permis de comptabiliser que 1,4 million d'anatidés. Les résultats 2008 ne sont pas encore disponibles. Les variations sont liées à de nombreux facteurs et montrent la difficulté à évaluer correctement la taille des populations d'une espèce sur un nombre limité de données.

Un élément clé du delta : le Parc National des Oiseaux du Djoudj

Le Parc National des Oiseaux du Djoudj a été créé en 1971 afin de maintenir une zone représentative du delta naturel avant que l'homme n'intervienne pour gérer les eaux et développer des productions agricoles, du riz notamment. Situé à une soixantaine de kilomètres de Saint-Louis, il couvre une superficie de 16 000 ha et bénéficie de différentes reconnaissances internationales (site Ramsar depuis 1977,



P. Triplet

Le delta du Sénégal n'est pas uniquement important pour les oiseaux d'eau. Il est aussi pour la production de riz destinée à nourrir les populations locales

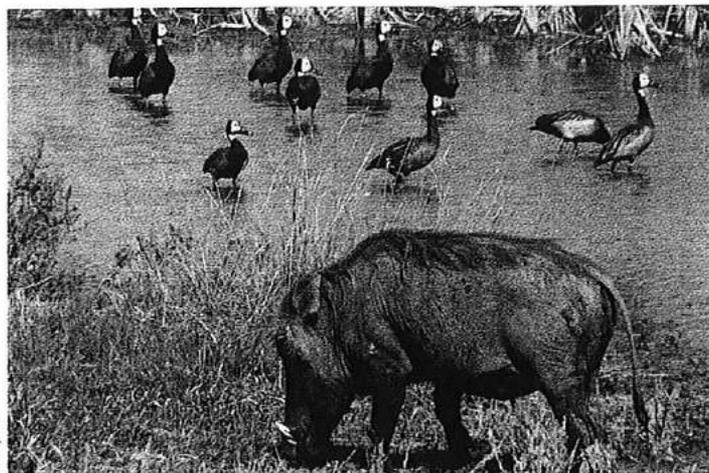


ALM

site du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981). Son rôle tient dans son importance pour la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux au statut peu favorable (Pélicon blanc...) ainsi que pour l'hivernage de multiples espèces d'anatidés du Paléarctique occidental, et pour sa richesse en oiseaux afro-tropicaux. Il constitue l'un des rares écosystèmes relativement conservés avec comme forma-

Les milieux cynégétiques doivent aider les autorités à la gestion des sites protégés





P. Triplett

Les zones humides sont aussi indispensables à la grande faune africaine.

tions principales des tamarix, des acacias (*Nilotica raddiana*) et une importante strate herbacée. À l'origine, les marigots étaient inondés au moment de la crue du fleuve et s'asséchaient progressivement. L'ensemble du site était donc sans eau pendant plusieurs mois.

Ce fonctionnement simple a été profondément modifié par la mise en service du barrage de Diama. L'eau est disponible pratiquement à tout moment du côté externe des vannes et ceci ne permet plus de vidanger totalement celui-ci et de garantir les périodes d'assèchement qui caractérisent normalement toutes les zones humides sahéliennes. Pour cette raison, la concentration en sel des eaux des marigots n'augmente plus comme avant la fermeture du barrage de Diama et ne freine plus le développement végétal du roseau (*Typha domingensis*), du *Sporobolus* (espèce proche des joncs) et du roseau commun (*Phragmites australis*).

Dès 1989, la présence de la Salade d'eau ou Chou du Nil (*Pistia stratioides*) est mise en évidence dans les marigots. Les cinq années suivantes voient un développement spectaculaire de cette espèce qui rend totalement impraticable le passage des barques de touristes aux abords de la colonie de pélicans. Il faut attendre la période 1994-1996, quand le Parc fut maintenu à un niveau d'eau très bas pendant toute la contre-saison sèche et fraîche ainsi que le développement de la lutte biologique, pour la voir péricli-

ter et disparaître de différents secteurs.

Le Parc connaît d'autres risques. Ainsi, la partie nord du grand Lac est progressivement comblée par le sable et la végétation terrestre. Un observatoire, auparavant situé à proximité immédiate du plan d'eau en est désormais éloigné de près d'un kilomètre. D'autre part, la forte pression de l'eau de l'autre côté de la digue résultant de la fermeture du barrage fait remonter le sel à la surface des sols et disparaître la végétation. En quelques années, le Parc est ainsi passé d'un système verdoyant en un complexe de plans d'eau gagnés par une végétation envahissante, entourés de zones en cours de désertification.

Le rôle des structures cynégétiques françaises

Le partenariat entre la chasse française et les parcs nationaux du Sénégal a réellement commencé lors de la sécheresse de 1984-1985 lorsque l'OMPO a apporté son aide au creusement d'un canal destiné à mettre en eau un des lacs du Djoudj. L'OMPO a ensuite financé plusieurs ouvrages hydrauliques et différents stages de formation (dénombrement de l'ovifaune et gestion des zones humides, formation à la lutte anti-braconnage). Dès 1989, les dénombrements du fleuve Sénégal ont été appuyés par l'ONCFS et l'OMPO. Cette collaboration s'est poursuivie jusqu'à présent. Les autorités sénégalaises ne cachent pas qu'elles souhaiteraient que ce soutien se poursuive afin de compléter leurs équipes de terrain. Outre la connaissance et la formation, les structures cynégétiques se sont également investies dans la sauvegarde des zones humides.

De fortes contributions ont été apportées pour tenter de remettre en eau la réserve de faune du Ndiel, site Ramsar inscrit au registre de Montreux. L'ANCGE, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme, la Fédération Régionale des Chasseurs de Picardie ont tour à tour apporté une aide financière pour que les actions d'urgence soient réalisées dans les meilleures conditions possibles.

La dernière intervention, en 2007, est à mettre au

À SUIVRE ?

Consultez aussi notre site www.lesainthubert.fr
Certains membres du Saint-Hubert Club de France ont peut-être apporté des compléments à cet article.

crédit de la Fondation pour la Sauvegarde des Habitats de la Faune Sauvage. Elle a consisté à contrôler la végétation arbustive qui se développe sur des zones d'inondation au détriment de végétaux producteurs de graines dont les anatidés se nourrissent. Initialement prévue sur 20 ha, l'opération a également reçu un financement local et ainsi pas moins de 60 ha ont retrouvé un paysage bas. Cette opération a été menée par l'équipe locale d'écogardes qui, outre un salaire pendant les six semaines de chantier, a également été autorisée à récupérer le bois pour la consommation familiale. Cette opération peut coûteuse (7 000 euros apportés par la Fondation) montre que peu de moyens sont nécessaires pour améliorer la condition de l'hivernage des oiseaux d'eau dans le Parc National.

L'avenir des zones humides

Le delta du Sénégal n'est pas important uniquement pour les oiseaux d'eau. Il est aussi pour la production de riz destiné à nourrir les populations locales. Les problèmes mondiaux de pénurie de céréales incitent les autorités sénégalaises à intensifier la riziculture, en améliorant la production à l'hectare et en augmentant sensiblement les surfaces cultivées. Cela n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement actuel du delta. La pression sur les zones humides existantes va augmenter car on verra en elles la possibilité d'augmenter les périmètres ir-

rigués. Pourtant, la démarche pourrait être toute autre. Le fleuve Sénégal rejette à l'océan des millions de mètres cubes d'eau chaque année. Cette eau pourrait permettre d'inonder des zones actuellement sèches par une utilisation des écoulements gravitaires ou par le recours à des stations de pompage fonctionnant à l'énergie solaire. Elle permettrait de remettre en eau le Ndiel dont l'importance pour le fonctionnement du delta pour les oiseaux a été maintes fois rappelée. L'ensemble de ces démarches peut se faire dans le cadre de la réserve de la biosphère créée il y a trois ans et qui vise à un développement harmonieux entre les populations humaines et leur environnement.

Les milieux cynégétiques ne peuvent être absents de cette démarche. Sans le delta, les effectifs de nombreuses espèces diminueront. Les milieux cynégétiques doivent donc continuer à aider les autorités sénégalaises, pour améliorer la connaissance sur les espèces, pour aider à la gestion des sites protégés, pour faire levier sur l'aménagement afin que celui-ci s'effectue dans le respect des équilibres naturels et de leur faune. L'actualité récente relative à une grande pénurie alimentaire montre que le temps presse et que chacun doit agir à son niveau.

Patrick Triplet - OMPO/Syndicat Mixte Baie de Somme (patrick.triplet1@orange.fr)

Vincent Schricke - ONCFS (vincent.schricke@oncfs.gouv.fr)

Il n'existe aucun autre site en Afrique de l'Ouest où les oiseaux sont aussi bien suivis, ce qui permet d'analyser l'évolution de l'avifaune en fonction des changements du milieu.

Photos P. Triplet

